

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à la séance :
- votants

Date de convocation : 20/04/2026

Date d'affichage : 20/04/2026

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de son Maire, Monsieur Thibaut BASTET, dans le nouveau lieu de ses séances conformément à la délibération n° 08-2026 au nombre prescrit par la loi, le vingt-sept avril deux mil vingt-six à 19 h 00.

Présents : Mmes DOSE Laurence – LACOUR Christelle – LAURENT Rachel –
MARTIN Sylvie
Mrs ANTOINE Manuel – BAUR Sébastien – BRACHET Florian –
CHARRAS Mathieu - LAGRANGE Olivier - LEYDIER Hervé

Absent excusé :

Secrétaire de séance :

Objet : Délibération fixant les tarifs d'utilisation des salles communales

Salle des fêtes et salle du conseil municipal et des associations

Monsieur le Maire expose à l'assemblée son souhait de réglementer les modalités d'utilisation de la salle des fêtes et de la salle du conseil municipal et des associations, conformément aux dispositions de l'article L 2144-3 du code général des collectivités territoriales.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2144-3 ;

Il est proposé que les tarifs de location (chauffage compris) suivants puissent être retenus à **compter du 1^{er} mai 2026**, soit :

- Mise à disposition gratuite :

Pour les besoins communaux ou les activités municipales ou par les associations Portoises à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général, dont le SIVOS de la Valdaine et ses associations partenaires (cantine, parents d'élèves...),

Pour des réunions organisées par des collectivités locales membres et associées (Montélimar Agglo, Mairies, Syndicats, Association des Maires de la Drôme, DGFIP, CDG 26, CNFPT etc....),

Séance du 27 avril 2026

Par un candidat aux élections générales pour une réunion publique électorale dans les 6 mois précédant les élections : **dans la limite de 2 réunions par candidat ;**

- Tarifs des locations :

UTILISATEURS	PERIODES	TARIFS
Portoises et Portoises + Résidents du RPI de la Valdaine (Rochefort en Valdaine + La Touche)	- week end et jours fériés (du vendredi 12 h au lundi 12 h) - en semaine	- grande salle : 350 € - avec petite salle : 400 € - grande salle : 200 €
Particuliers extérieurs	- week end et jours fériés (du vendredi 12 h au lundi 12 h) - en semaine	- grande salle : 650 € - avec petite salle : 700 € - grande salle : 300 €
Associations extérieures	- en semaine	- petite salle : 50 €

La prise en location de la salle des fêtes entraînera également :

- le versement d'une caution de 1000 € lors de la remise des clés, tant pour les mises à dispositions gratuites que pour les utilisations tarifées,
- la remise d'une attestation d'assurance au nom du locataire (particuliers, associations ou autres institutions).

La présente délibération annule et remplace celle du 11 décembre 2025.

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Maire,
Thibaut BASTET**